



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exercice de la profession

Question écrite n° 107048

## Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les craintes de la fédération des taxis tarnais. Ils constatent sur le terrain que se développe une pratique contraire aux dispositions prévues par l'article 10 du décret du 17 août 1995 repris en parti dans le contrat cadre du 13 août 2010 du ministère de l'intérieur qui exclue de manière très claire la location d'un véhicule taxi au profit d'une personne morale. Afin d'éviter cette dérive, il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Valax](#)

**Circonscription :** Tarn (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107048

**Rubrique :** Taxis

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

**Ministère attributaire :** Redressement productif

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 avril 2011, page 4110

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)